L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE [illegible]
No. 81, [illegible]

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes faisant un commerce de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques $80; les ventes pour navires, bateaux et bateaux à vapeur ou les maisons de commerce faisant la commission, $30. Ces abonnemens se paient d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, meubles, etc., les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer comme des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront payées par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire de affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées au compte séparément et aux prix ci-dessus fixés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE, le faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics ou des annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

AVANCES D'ARGENT.

Des avances libérales seront faites sur les consignations à tous les amis du Nord, Charleston, Savannah et Kingston Jam. WOOD & SIMMONS, 20 dec 65, Magasin

Des avances libérales seront faites sur les consignations de coton adressées à nos amis au Havre. WOOD & SIMMONS, 20 dec 65, Magasin

Des avances libérales seront faites sur farine, porc, plomb, coton et tabac, consignés à notre maison de New York. HEWITT, HERAN & CO. 14 dec 65, Camp

AVANCES—Les soussignés feront des avances libérales sur les cotons et autres produits consignés à leurs amis de Liverpool. WM PREHN & Co. 19 nov [illegible]

AVANCES—Nous ferons des avances sur coton, sucre, farine, plomb et autres produits consignés à nos amis à Londres, Liverpool, Hambourg, Anvers et Gênes. A. GORDON, WYLIE & Co. 22 oct 57, rue Bienville

AVANCES faites sur consignations de sucre, mélasses et café, à nos amis à St. Louis et Louisville, par 8 nov O. & R. BUCHANAN, 81 Tchoupitoulas

FIELD & Co., 41, Vieille Levée, feront des avances libérales sur les sucres, mélasses et le coton expédiés à Benj. H. Field à New York, ou à M. F. Fowler, à Boston. 30 nov

DES avances libérales seront faites sur coton chargé à bord du [illegible] à la baisse de nos amis à Bordeaux. CHARLES DUFOUR 6 d 11 Conti

NOUVEAU BUREAU DE PLACEMENTS Par J. B. CABOS. No. 24 rue Jefferson, N[ouvelle] Orleans

ON trouve près de lui à loyer, des personnes blanches ou de couleur, sachant faire la cuisine, blanchir et repasser. De bons prix sont offerts par des familles particulières.

On a également besoin de deux garçons de 12 à 15 ans, blancs ou de couleur [illegible] un bon ouvrier charron à l'habitation [illegible] pour l'autre bord du Lac. [illegible] des personnes qui désirent employer des ouvriers et domestiques [illegible] Adresser au No 24, rue Jefferson de 10 heures à 11 [illegible] 6 dec

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres,

Mouchoirs batiste brodés et garnis, riches;

Do do à vivière et à ourlet,

Do do unis et ourlet, fines,

Robes de bal brodées, riches,

Do mousselines suisses, blanches et en couleur,

[illegible] superbes, qualités supérieures,

Fichus et [illegible] riches, couleurs assorties,

Soieries noires, largeurs assorties;

Mantelets noirs et couleur, brodés, à manches et cordelières,

Cols brodés, Berthes, Pélerines, Canezous et autres genres, Cravates [illegible] satin, Pekin, &c.,

Echarpes cachemire, Echarpes velours, satin et autres.

LORNE & FROIS, 15 dec 21, rue de Chartres

AVIS—La société qui existait entre les soussignés sous la raison de Corning & Co a été dissoute le 25 du mois dernier, par la mort de M. Leonard Corning. Les affaires [illegible] la raison de J. Corning & Co. CORNING & Co., de New York. JOHN CLARKSON, de la Nelle Orleans. Nouvelle Orléans, le [illegible] 1844

CHANGEMENT DE DOMICILE. MM. J. S. BERN et L. DUVIGNEAUD, avocats, ont transféré leur bureau [illegible] au No 84 de la rue Conti [illegible] 2 nov

SERGI & DEPOUILLY ARCHITECTES. ON[T] transféré leur bureau [illegible] Passage de la Bourse, entre [illegible] de la Cour d'Assessurs. 29 nov

William Davidson John Parkison. WILLIAM DAVIDSON & CO. [illegible] ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, Rue du Canal, No [illegible] N. Orleans

ECOLE POLYTECHNIQUE. 155, Rue du Canal.

[illegible] MACAULAY prévient respectueusement le public [illegible] 21 dec—9o

CURE RADICALE DES CORS,

Faite avec facilité et sans opération, et sans douleur.

LE Dr ROSENBERG, de Varsovie, capitale de la Pologne, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de la Nlle-Orléans, et aux habitants en général, qu'il entreprend l'extirpation des cors, excroissances de chair sous les ongles des pieds et généralement toutes les substances dures qui naissent sur ou entre les orteils, par le moyen d'un elixir de sa composition. L'opération se fait en quelques minutes, sans qu'il soit besoin de couper et sans que l'on éprouve aucune douleur après, l'on peut reprendre le cours de ses occupations sans le moindre désagrément.

Le Dr Rosenberg est porteur de certificats très flatteurs qui lui ont été donnés dans les différentes contrées, par des médecins et chirurgiens. Un an après les cures.

Le Dr R. reçoit tous les jours, depuis 9 heures et demie du matin jusqu'à 1 heure et demie, et depuis 3 jusqu'à 5 heures de l'après-midi, au No 174, rue de Chartres, encoignure Jefferson. 2 nov—6m

LES propriétaires de la manufacture de CIGARES, connue sous le nom de LORD BYRON, ayant appris que des contrefaçons et imitations des marques de cette manufacture ont paru sur plusieurs marchés d'Europe et du Nord Amérique, préviennent le public que chaque boîte qui ne contient pas en outre de l'étiquette et du nom de LORD BYRON la marque de LINO QUIROS, est une contrefaçon. Ils donnent cet avis afin de mettre sur leurs gardes les consommateurs qui les honorent de leur confiance, et qu'ils ne soient pas trompés par ceux qui veulent se servir du crédit dont est honorée la manufacture des soussignés.

Havane, septembre 1844. 3 dec—30 LINO QUIROS & Co.

DEPOT DE GLACES

FRANÇAISES ET MIROIRS D'ALLEMAGNE

A. NOEL, rue Royale, No. 47.

VENANT d'arriver de France et d'Allemagne, a importé un grand assortiment de GLACES françaises et Miroirs d'Allemagne de toute grandeur, encadrés dans le plus nouveau genre. Aussi, toilettes de toilette, cadres dorés et en acajou, pour portraits et gravures, aussi, ornements pour rideaux, qu'il offre à vendre à un prix très modéré, il examine aussi les vieilles glaces. 3 dec—30

I. ROSSI, DROGUISTE ET PHARMACIEN, Importeur en gros et en détail, A L'ENSEIGNE DU MORTIER D'OR, TIENT constamment un fort assortiment de DROGUES, MEDICAMENS &c. &c. A transporté son magasin du faubourg Delassize à l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, [illegible] au-dessus du bac de Gretna. 29 nov—1 a

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment composé de la célèbre fonderie de Stewart et Dick du Tennessee, en débarquement du steamer John Marshal, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 28 nov 149 Commune.

AVIS AUX HABITANTS SUCRIERS

MESSIEURS les habitants, souscripteurs pour le "Rattoon cane cutter", inventé par Norbert Lauve, sont prévenus que le soussigné, agent de son frère, est en mesure de leur livrer leur machine selon les conditions de la souscription. S'adresser au No. 19, rue Toulouse. 21 dec OMER LAUVE

ESPRIT DE GAZ ET HUILE CHIMIQUE. De première qualité.

LES soussignés préviennent le public qu'ils ont constamment en leur magasin, de l'Esprit de Gaz et de l'Huile Chimique, qu'ils vendent à raison de 65 cents le gallon en prenant par barils, 70 cents en prenant par 5 gallons et 75 cents pour un gallon seulement.

Ils ont aussi en leur magasin toute espèce de Lampes à Esprit de Gaz et à Huile Chimique. B. MASPEREAU & Co. 11 dec—90 rue Condé No. 22

LEÇONS A DOMICILE.

M. G. BELLANGER, forcé de s'incliner devant la pensée libérale qui a créé les écoles publiques à compris que, pour lui, avait cessé le temps d'une institution. En conséquence il a repris, comme autrefois, le cours de ses leçons particulières dans les familles.

Les personnes qui daignent lui continuer la confiance dont il est honoré depuis quatorze ans en cette ville, sont priées de s'adresser à la librairie de M. Victor Hébert, 149 rue de Chartres. 31 oct—90

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitants sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, grilles de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il se fait seul agent dans cette ville. 29 nov J. U. LAVILLEBEUVRE.

AVIS AUX HABITANS, TONNELIERS ET CHARBONS—Les soussignés ont à vendre les articles suivans:

75 000 cercles de boucaut, en hickory,

60,000 aissies de tierçons et barils,

50 paires moyeux à rayons

100 do [illegible] de charrettes et drays,

200 [illegible] barils, charbon Pittsburg, Anthracite et Canel anglais, qu'ils vendront à bas prix pour du comptant. TURNER & KENNEDY, Chantier de Bois et Charbon, 14 dec—30 114, rue des Magasins

Marchandises Sèches.

MARCHANDISES POUR ETRENNES.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, a réduit ses prix dans un grand nombre d'articles pour étrennes et invite le public à venir les examiner.

Indiennes, mousseline laine, cachemire d'Ecosse, Alpachas, mérinos, draps Thibet, havanneses très riches, ombrelines, alépines, &c. &c. de toutes les couleurs et des derniers dessins, récemment reçus des encans de New York, à vos prix à très bas prix. Aussi—un assortiment de châles, mouchoirs, foulards, gants, [illegible] &c.

Il vient de recevoir des robes brodées très riches et jolies pour bals et parties, qu'il vendra à très bas prix. [illegible] dec

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER. NEW-YORK.

STILLMAN, ALLEN & Co. propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et vite les meilleurs matériaux, les machines et bouilloires à vapeur; des moulins à sucre; des [illegible] et des cylindres, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c. au No 33, rue du Camp, Nouvelle Orleans. E. SMITH & Co., Agents qui ont constamment en vente, des [illegible]

C. YALE Jr,

No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS

Marchandises—Fantaisies.

INFORME respectueusement les acheteurs de cette ville ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a acheté dernièrement aux grands encans de New York et qu'il offre

AUX PLUS BAS PRIX,

et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir:

SOIERIES:

Soie de Paris brodé et broché, nouveau genre; un assortiment riche et complet de soie façonnée et rayée; soie moirée, noire et couleur; soie d'Italie et gros de Suisse, et noir bleu; satin rayé noir et couleur, pour robes.

ARTICLES POUR ROBES:

Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts; mousseline de laine, de toutes qualités; Alpaca, unie et façonnée; mérinos et bombazine; crêpe de laine, parisiennes et [illegible], robes en mousseline suisse, brodées et à jour, pour bals.

AUSSI:

Un grand assortiment de shawls; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS:

Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets, gants et mitaines de tout genre et qualité, bas de laine, mérinos, soie et en coton.

AUSSI:

Un assortiment supérieur de jaconat et percale, uni rayé et façonné.

DENTELLES:

Dentelles fil et imitation; toile d'Irlande, etc. etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, fleurs artificielles; ainsi qu'un assortiment général d'articles pour modistes. 17 dec

EN LIQUIDATION. VENTE A GRAND-RABAIS.

25 à 50 pour cent au dessous des prix actuels de la Nlle Orléans.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'HABILLEMENT D'HIVER.

LINGE fait et autres marchandises pour hommes, jeunes gens et enfans, reçus par les navires Normau et Sea Lion du Havre, maintenant en déballage et à vendre au Cheap cash Store de LOISON & SILVESTRE, rue de Chartres No. 36.

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet en ce genre offert au public de la Nouvelle Orleans, la belle qualité des marchandises et la grande réduction de prix à laquelle elles sont cotées feront reconnaître aux personnes qui les examineront que nulle part ailleurs elles ne pourraient se pourvoir aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES: Paletots de drap Castor, diamant, pilot, satin laine noir, mélangé, carreaux et autres sortes d'étoffes. Tweeds sac coats [illegible] pour magasins et comptoirs; habits de drap noir, [illegible] Redingotes de drap noir et autres de $14 et au dessus. Pantalons de Casimir noir et nouveautés du dernier goût à $6 et au-dessus. Pantalons de Casimir ordinaires à $4 et 5.

Gilets de Cachemire, velours, satin noir, bombasine soie et des mêmes à la mode, un assortiment de plus de 1500.

Chemises de toile très belles, devant en toile et de couleur.

Caleçons et chemises de peau, en flanelle, tricot de laine, de coton et de soie et en étoffe de coton.

Chaussettes et bas longs tricottés, à la main, et plus de [illegible] douzaines chaussettes diverses, en mérinos, laine d'agneau, soie et en coton écru et blanchi, de toutes qualités.

Paletots et vestes peluche, tricottés.

Bretelles en gomme élastique assortiment complet avec aussi des bretelles d'un nouveau genre très élastiques, de fabrique américaine.

Cravates et écharpes en soie, satin noir, et à dessins les plus nouveaux.

Cols satin et bombazine à noeuds de cravates et noeuds à écharpes, cols de chemises.

Un [illegible] assortiment de plus de 600 pièces de foulards Pongée, Bandanas, Corahs.

Spitalfields & Riel Choppas de l'Inde, de la plus belle qualité et très beaux dessins.

Mouchoirs de batiste, gants de chevreaux, de daim, de mérinos et autres.

Robes de chambres ouatées, d'étoffe à châles de cachemire [illegible] et autres.

HABILLEMENS D'ENFANS ET DE JEUNES GENS. Tout ce que l'on peut désirer en ce genre tant paletots, redingotes, pantalons, gilets, cravates, chaussettes, bretelles, gants, &c.—aussi des chemises pour jeunes gens de [illegible] ans et des habillemens d'enfans de deux ans.

ARTICLES POUR TAILLEURS ET MARCHANDS. Outre ceux qui précèdent, que les soussignés offrent à vendre en gros à très bas prix, ils ont spécialement pour Messieurs les tailleurs et marchands, du drap noir, satin noir et nouveautés du dernier genre; velours noir, satin à gilets; soie noire à coudre de la plus belle qualité; cotonnet, serge à doublure de 30 pouces le large; toile noire fine et brillante pour doublure de paletots, plus soutenue que la serge, fil noir, boutons et un grand nombre d'autres articles à vendre pour comptant par LOISON ET SILVESTRE, 15 dec Rue de Chartres no. 36

AU MAGASIN FASHIONABLE, Rue de Chartres, 123, entre Conti et St. Louis.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Marengo, Sea Lion, Nashville, Oconee et Vesta, du Havre, les articles ci-après choisis par leur associé F. Lacroix, pendant son séjour à Paris:

DRAPERIE.

Drap noir extra laine cachemire—Drap noir Exposition de 1844—Drap bleu de roi et bleu marine—Drap vert russe et vert velour—Drap bronze et bronze d'Orléans, nouvelles nuances—Drap la duc d'Espagne et grenat—Drap Tasson fleur et plume d'or—Drap pilote, castor et impérial, etc.

CASIMIR

Satin laine, noir, uni et façonné—Casimir miroitant—Satin à raies et Catisong—Casimir véritable élastique, nouvel article—Casimir Jockey Club—Casimir de couleurs grande nouveauté, etc.

SOIERIE.

Satin noir, double face—Serge cuite—Serge façonnée, Satin grec et velours de toutes couleurs—Satin noir uni—Velours pour gilets—Ouatine, nouveau genre, grosgrain et drap [illegible]—Satin napolitain—Cravates et écharpes [illegible] à la Polka et Transylvanie.

CONFECTIONS

Faites dans les ateliers des premiers tailleurs de Paris.

Habits nouvelle coupe—Redingotes habillées—Habits de cheval—Paletots nouvelle forme des plus riches—Paletots Mackintosh—Paletots drap caoutchouté doublés en soie—Paletots tweeds imperméabilisés—Pardessus, étoffes diverses.

GILETS.

Cachemire à raies et à carreaux—Satin noir uni et façonné—Valencias, uni et brodés à l'aiguille—Forme, chevalière—Forme à simple shall—Forme double shall—Forme droite à petit collet—Forme moyen âge.

PANTALONS

Coupe toute nouvelle, de diverses étoffes et nuances des plus variées.

CHEMISES

Confectionnées d'après les patrons les plus nouveaux et à petits plis—Caleçons tricot à corset—Gilets flanelle nouvelle coupe.

Bretelles soie gomme élastique, gants Jouvin, Chapeaux Pinaud mode renaissance; Parapluies soie cuite; cannes à pomme, [illegible], faux cols; corsets sans couture pour dames, et une infinité d'articles nécessaires à la toilette d'un fashionable.

Egalement, un assortiment de fournitures pour tailleurs. 16 nov CORDEVIOLLE & LACROIX

GARTHWAITE, PAYAN & Co. Magasin d'Habillements, en gros et en détail, No. 30, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur stock précédent, ont reçu par les navires Alfred, Alabama, Colombo, Yazoo, Empire et Cincinnati, l'assortiment ci-après d'HABILLEMENTS FAITS, qu'ils offrent à très bas prix, pour du COMPTANT.

PALETOTS ET LEVITES.

En draps bleu, blanc, vert-noir, bleu-flessingue, et drap-pilote gris, en Lowell jeans, Kentucky jeans, en casimir croisé, uni et rayé.

HABITS ET LEVITES.

En draps français, anglais, allemands et américains; bleus, bleu-verts, bleu-invisibles, verts, bruns et couleur d'or.

PANTALONS—En casimir français et anglais, noir uni, couleur chevreau, unis, rayés et bleus; en kersey, lindsey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satiné.

GILETS—A cols retournés, croisés, en soie, velours et draps, noirs et à dessins, cachemire fantaisie, velour laine, satin noir, uni et à dessin; piqué de Marseilles; bombazet noir.

CHEMISES ET CALEÇONS—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, calicot, gingas, flanelle Canton, laine d'agneau, mérinos et coton, cols de chemise, écharpes en satin et [illegible], riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bretelles coton et autres; 300 douzaines casquettes d'enfants, en veau-marin, drap et étoffe du Japon.

HABILLEMENTS D'ENFANTS—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de tout genre.

Les habitants marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. 7 nov

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord et à vendre à très bas prix par les soussignés:

Couvertures en laine mérinos à 10 et 12 points, dito en coton molleton, cotonnade française, dito façonnées, draps noirs et en couleurs, casimir de toutes qualités, dito noir satin, nouveauté pour pantalon, mousseline laine nouveaux dessins, dito 4|4 noir noir et bleu, dito couleurs, unies et noires, cachemire d'Ecosse noir, bleu, rose, violet et autres couleurs, satin rouge pour meuble, dito lisse satin chamois et unis aussi pour meubles, dito gris, bordures chamois bleu et rouge, ombrelles en soie, gilets et brochées, dito pour enfans, parapluies 26, 29, 30 et 32 pouces, agrafes blanchies et argentées par petites boîtes, serviettes à raies roses et lilas, service de table unis et couleurs, passementerie soie, chenilles simples, doubles, à coquilles et perlées, frange noire, cordilières noires et en couleurs, soie à coudre, boutons en soie et cordonnet couleurs assorties, nouveaux modèles, bretelles en gomme élastique de toutes qualités, dito en coton, mouchoirs fil Cholet, dito pour enfans, mouchoirs batiste blancs et imprimés à vignettes, dito à jour et à rivière, dito Ecossais nouveau genre, foulards en soie nouveaux dessins, bas de soie noirs, dito fiosselle, demi bas de soie et fiosselle pour hommes, bourre en filet, soie et fiosselle en couleurs, bas de fil d'Ecosse unis et brodés, gants en filets, mitons en filet soie, victoria, à franges &c. dito à la main et à fleurs, cravates soie longues, de satin noir, dito en taffetas 30, 31, 33 et 36 pouces.

Châles caméléon laine, dito Thibet imprimés, dito en cachemire, châles satin noir à carreaux, dito laine ottoman, dito laine damas et couleur, nouveaux genres; cravates et fichus en soie pour dames; velours en soie et en coton couleurs assorties, gros de Naples noir et bleu, satins et moiré noir et en couleurs, marcelines en nuances assorties, pékin noir, rayé et moiré blanc, rose bleu, &c., gros de Naples et satin noir et blanc, marcelines de toutes couleurs, rubans, satin uni, no. 1 1|2 à 9, dito taffetas unis noirs et couleurs, gants en soie noirs et en couleurs, serge unie, poult soie noire et en couleurs, lustrine noire 20 et 40 pouces, crêpe noir et blanc, damassé coton de toutes couleurs, flanelle laine unie et croisée, pourpoints en peaux, toile cretonne, boutons en os de toutes largeurs, dito pour paletots, dito en soie et en corne moulée, fil français, galons et rubans fil, peignes à retapper et à chignons, eau de Cologne par flacons de litre et demi litre, crème de Perse, cold crème, crème de concombre, savons &c. &c.

Un joli assortiment de marchandises américaines telles que coton bleu et écru, indiennes, cotonnades bon teint à carreaux, Kentucky jeans, &c. &c. Un assortiment de bas et chaussettes, laine, coton et mérinos, chemises et caleçons tricotés &c. &c. BORDERES & Co. 5 dec 14, rue du Canal.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont à vendre de jolies indiennes à 25 sous un quart la yard,

Indiennes couleurs garanties, à 10 cents;

Idem de supérieures, à 12 1|2 cents;

Idem 4|4 de large, à 20 cents;

Idem fins cassé 4|4, à 30 cents;

Mousseline de laine nouveau style, à 25 et 37 1|2 cents;

Cachemire d'Ecosse, de 37 1|2 à 71 cents.

Aussi quelque variété d'autres marchandises, à vendre également à bas prix. 26 nov MONOD & DAVOCK, 30 Chartres.

[illegible] Banque de la Louisiane, Nouvelle Orleans, 20 décembre 1844

CETTE banque sera fermée les mercredi 25 du courant, 1er, et 8 janvier. Les billets qui seront dûs ces jours là devront être payés les mardis précédens. [illegible] dec WM. DELAVERICH, caissier

BANQUE DE CITE.

Nlle Orléans, 19 dec. 1844.

CETTE banque sera fermée mercredi prochain 25 courant, (jour de Noël) et le premier et 8 janvier prochains. Les billets et notes échéant ces jours là devront être payés la veille desdits jours. R. J. PALFREY, 29 dec Caissier

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD DE CARROLTON.

Nlle Orléans, 23 décembre 1844.

UNE élection de sept directeurs, pour l'année qui va commencer, aura lieu au bureau de cette compagnie, encoignure Canal & Carondelet, lundi 6 janvier 1845 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Par ordre, ADOLPHE LAYET, 24 dec Secrétaire

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

LES actionnaires de cette Compagnie sont priés de prendre avis qu'une élection pour sept Directeurs pour servir pendant l'année [illegible] aura lieu au Bureau de la Compagnie le 6 janvier prochain de 10 heures du matin à 2 heures P. M. Par ordre PH GUESNON. 26 dec—8

LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!

EN vente chez ALFRED MOREL, libraire, au No 130, rue Royale, [illegible] et qu'il offre aux amateurs à des prix excessivement modérés:

Pour étrennes, les ouvrages suivans richement reliés et ornés de gravures [illegible] par les premiers artistes de Paris; à savoir: La Morale Merveilleuse, Physiologie, l'Italie Marmorisale, l'Expédition Maritime, la Couronne des Saintes Femmes, Costumes et Usages de tous les peuples, Portraits de Femmes, Keepsakes, etc., etc.

Une nouvelle collection de tous les chroniqueurs récemment édités par Desrez; livres de droit et de médecine [illegible] et nouveaux.

Tout ce que l'on peut désirer en fait d'ouvrages de piété dans les splendides reliures en velours rehaussé d'or et l'argent, sortant des ateliers de Simier ou de Leon Curmer.

Aussi—Les classiques français et anglais, latin et grecs en tout ou en partie.

A constamment en magasin un assortiment de papier peint pour appartements, dont il ne saurait trop inviter les gens de goût à venir admirer le délicieux choix. On croit à propos d'en donner ici les prix:

Papiers communs, de 10 à 15 cents; de glacés de 25 à 40 cts, bordures velou [illegible] de $1 25 à $7; de imitation velours de 50 cents à $1 12 dec—1 y

LE soussigné offre à vendre dans son magasin, rue Royale No 116 d'importation directe de Bordeaux, par les navires Alexander, Coltantine et Nautilus, et de Marseille par les navires Talma et Oregon:

38	barriques vin rouge Léoville Médoc	....	1841
33	Do	vin rouge St Julien Médoc	1841
30	Do	vin rouge vieux Margeux	1839
21	Do	vin rouge Blanquefort	1841

74 caisses vin rouge vieux Médoc des années 1838 et 1840, de 12 et 24 bouteilles.

100 paniers bouteilles vides,

100 caisses absynthe suisse première qualité,

100 paniers huile de Marseille, grandes bouteilles,

100 caisses liqueurs de Marseille,

60 caisses Curaçao et Marasquin 1ère qualité,

200 caisses Olives verdales, câpres et cornichons,

3 [illegible] amandes à la dame,

200 futs vin de Porto,

100 futs vin de Madère,

130 barriques vin rouge de Bordeaux dans le prix de 19 et $30 P. LONGIS, 24 dec 116, Royale

LE soussigné informe les marchands de la ville et de la campagne et le public en général, que devant partir pour le Nord à la fin du mois prochain il vendra de ce jour à cette époque, au comptant ou pour du papier négociable, et à très bas prix, les articles qu'il a tout récemment importés de Paris et qui consistent en:

Draps, casimire, satin laine, étoffes à gilets, serge noire, cravates satin imprimé, do en gros de Naples et en cachemire, cachemire d'Ecosse, mousseline laine, gros de Naples noir, do écossais, shalis satin, do satin laine damassé, do en thibet, mérinos uni et mousseline laine à bas en [illegible] et en barège, peintes en laiouses, bonnets de soie noire, gants de peau, de soie et de laine pour hommes et pour femmes mitons de do, mouchoirs de batiste, do en fil, blancs et en couleur, foulards, ombrelles, cols garnis pour dames, fillettes et garçons, capotes en soie pour enfants, dalnias, poupées, taffetas ciré, tapis ronds pour table, indienne rouge pour meubles, corsets, coutil 5|4 pour corsets, bas de fil, do en coton, blancs, gris et bleus pour femmes, [illegible] et caleçons, demi bas pour garçons et pour hommes, [illegible] Rennes, colliers, boutons de toutes sortes, galon de toutes largeurs, plumeaux, balais, fil de couleur, aiguilles, anneaux à rideaux, des peignes en buffle et en corne, épingles en boîtes, eau de cologne, extrait d'odeur, savon crème de Perse, etc., etc., etc. 23 dec—15 BORDE, aîné, 67 Chartres

HABILLEMENS FRANCAIS.

BATAILLE & BIGEY, 66, rue de Chartres, encoignure Bienville.

OFFRENT en vente leur Nouvel Assortiment de Marchandises Françaises, reçues par les derniers arrivages, et principalement par le Sea Lion, venant du Havre. Cet assortiment, se composant de tous les articles nécessaires pour la toilette des Messieurs et des Enfans, a été confectionné par d'excellens tailleurs, et les formes sont les plus à la mode en ce moment à Paris.

Devant satisfaire leurs habitués et le public, B & B vendront leurs articles à des prix aussi réduits que dans aucun magasin de la Nelle Orléans. Ayant plus que d'autres magasins à la campagne on s'écoule le balance de leur stock à la fin de chaque saison, [illegible] vente des articles nouveaux et de première fraîcheur.

Savoir:

Paletots drap fin, castor, pilote, casimir, tweed, &c.

Redingotes drap noir fin et en couleur; collets et revers très larges, comme la mode.

Habits de mode et pour bal, très soignés pour le genre et la qualité.

Pantalons fantaisie raies et carreaux, dito en casimir noir, à tous les prix.

Gilets cachemire, soie, satin, casimir, de quatre formes différentes.

Manteaux ronds et mascara très élégants.

Robes de chambre nouvelles, doublées en laine et soie et Pantalons à pieds, aussi pour la chambre.

Chemises toile, devant en toile et en flanelle, Caleçons tricot en coton et en laine, Bretelles de toutes qualités, Chapeaux soie et feutre, Parapluies coton, dito en soie, Gants chevreau noirs et couleurs, Cravates noires, taffetas, gros grains, satin et fantaisies, longues et carrées, Foulards, &c.

Un superbe assortiment d'Habillemens pour jeunes gens et enfans, tels que Paletots, Redingottes, Manteaux, Pantalons, Gilets, &c., aussi à très bas prix. 26 oct

TALAMON FRERES Rue de Chartres No 44.

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Ann [illegible] arrivant du Havre:

Du dans bretelles, assortiment,

2 caisses poupées en peau, de toutes grandeurs,

2 do do [illegible] do

1 do do habillées,

Un joli assortiment de sacs en velours,

Un assortiment complet de boutons en jais,

1 ballot de soie à coudre noir et en couleurs,

1 caisse rubans satin de No 1 à 12,

1 caisse cannes blanche en fil,

2 caisses crème de Perse,

2 do couverts en fer battu,

1 do cuillères seules en fer battu,

1 do couverts en composition. 2 dec

A meilleur marché QUE NULLE PART.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et principalement les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de faire l'ouverture d'un assortiment de marchandises d'hiver, reçues par les navires Normau et Tagioni, du Havre, et Narragansett, de Boston: Cachemire d'Ecosse, nouveau genre pour robes, couleurs claires et modestes, de laine grande nouveauté do, mousseline laine anglaise, nouvelle à carreaux et grandes raies, mérinos français et anglais pour robes, assorti en couleurs, mousseline laine fond rouge et autres, mouchetée pour enfans; indiennes françaises, grande nouveauté, pour robes, do anglaises et américaines, Merimack bleu pour domestiques, indienne noire et demi deuil, indienne française à meubles, satinée, gommée, rouge, chamois et bleue, damassée laine et soie; gros de Naples et poult de soie noir, largeurs assorties; satin noir et couleurs; étamine noire, assortie en qualité, mousseline laine, noire et demi deuil; barège noir, uni façonné et à raies, barège nouveau en couleur et à carreaux; ombrelles à la Pongue; de douairière; mousseline suisse damassée et brodée pour rideaux, de brodée, rayée et unie pour robes, assortie en qualité; nansou et percale blanche, de frappée; batiste d'Ecosse, blanche, coton blanc et écru, assorti en qualité; de à draps 17|4 large; cotonnade française et américaine, nouvelle, pour pantalons; mouchoirs batiste à ourlet, rivière et à vignette; mouchoirs madras et autres, couleur demi deuil; flanelle blanche extra fine et ordinaire; de rouge, verte et jaune; tapis pour devants de cheminée; gants Jouvin pour dames; de fil d'égyptien; mitaines filets, noires et blanches; toile d'Irlande par pièce et demi pièce; toile à draps 12|4, large; serviettes ouvrées et damassées; couvertures de laine française pour grand lit; bas de soie, noirs, blancs et à jour; de fiosselle blancs et noirs; bas pour enfans et chaussons dans toutes les grandeurs et toutes couleurs; bas mérinos, blancs, noirs et gris; dentelles blanches en fil et coton, de noire soie et coton; boutons en nacre pour chemise et [illegible] pour pantalon; fil, coton et soie à coudre assortie en couleurs et numéros; broderies, cols brodés, nouveautés, garnitures &c.; cravates soie noire et brochées, différentes couleurs, carrées et longues; fichus pour dames et châles tout laine et soie et en barège, ouatés et non ouatés, agrafes assorties en Nos, et aiguilles; rubans en soie et gros de Naples noirs dans tous les Nos, gallons blancs et lacets, corsets pour dames.

A partir de ce jour, le soussigné recevra chaque semaine, pendant la saison d'hiver, un assortiment d'autres articles d'un genre et des plus nouvelles et autres articles de nouveautés. P. 1808, encoignure St. Pierre et Bourbon

J. FEYTEL, Encoignure Conti et Chartres,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'arriver du Nord avec un BEL assortiment de Montres, Pendules et Bijouteries, qu'il vendra à des prix très modérés; tous ces articles ayant été confectionnés d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France un beau choix d'articles convenables pour étrennes.

De plus, fournitures d'horlogerie en tout genre. 14 dec—17

TABLE D'HOTE ET RESTAURANT. Tenu par FERTE, Rue Bienville, No 25, entre Vieille Levée et Chartres.

ON trouvera dans cet établissement, où rien n'est négligé pour satisfaire le public, un restaurant ouvert à toute heure, servi avec toute la promptitude possible.

Au premier—Table d'Hôte, à 30 cents par repas, ou $3 50 par semaine.

Les mets et les vins, sont choisis avec le plus grand soin.

On porte en ville. 13 dec—30

VINS SUPERIEURS.

WILLIAM W. BONNIN, agent de Messrs. B. Sreck & Co., marchands de vins, à Pâris, et successeur de feu Dominique Lynch de New-York; étant de retour de France, offre à vendre les VINS ci-après décrits, de qualité supérieure et importés directement par lui, savoir:

Brane Cantenac,	1840	en caisses de 6 douzaines.	
Do	1838	do	
Grande Léoville,	1838	do	
Chateau Lafitte,	1840	do	

St. Julien, Sauterne, Médoc, et eau de vie de Cognac en barriques.

Wm. B. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marque "Cordon bleu" venant de la maison de B. Sreck & Co. dont la supériorité lui a donné une grande renommée aux Etats Unis. Il saisit cette circonstance pour avertir que s'en fabrique en France du vin portant la même marque et que l'on expédie aux Etats Unis. Le seul véritable champagne est celui qui porte la même étiquette, sur le bouchon.

Les seuls importateurs directs aux Etats-Unis sont MM. Barclay & Livingston, à New York et le soussigné en cette ville. S'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co. 93 Bienville ou à W. W. BONNIN, agent, 11 dec—90 Maison Waverly, rue du Canal

AVIS.

LE soussigné prévient le public, qu'il se chargera cette année de la musique pour bals de Société, sérénades, musique militaire, &c.

Il se propose aussi de donner des leçons de musique, chez lui, en ville, et d'arranger la musique pour tous instrumens.

Il sollicite respectueusement le patronage des amis et du public.

S'adresser chez M. T. E. Benoit rue de Chartres, No. 75 ou à son domicile, encoignure St. Pierre et Bourbon, en [illegible] 5 KROLL. 28 dec—2 m

Vache de race Durham acclimatée.

Une VACHE anglaise de 5 ans, laitière au parfaite, à vendre. S'adresser au No. 160, rue de la Commune. 27 dec

[illegible] Quoique l'on puisse dire, le BAUME DE COLOMBIE, est le seul remède qui guérisse la calvitie et qui empêche la chute des cheveux. C'est le seul remède qui fasse repousser les cheveux tombés par l'âge ou la maladie. Il ne contient aucun corps gras et son parfum le rend un article nécessaire à la toilette des dames. Vendu au No 49, rue Poydras.

AVIS AU PUBLIC—Un médecin de cette ville appelé par moi à donner des soins à mon épouse malade, l'ayant à sa quatrième visite (après s'être au préalable assuré de mon absence) grossièrement outragée, presque par moi et par mon frère, qui lui a publiquement infligé une rude correction. Il s'est contenté de répondre à notre appel en faisant mettre mon frère sous caution.

Je crois remplir un devoir de citoyen en signalant cet homme à la communauté et au corps estimable dont il fait partie.

Je demeure rue Royale entre Toulouse et St. Pierre. F. C. GAUDY. 28 dec—

AVIS IMPORTANT

[illegible] Royale, et Orléans a l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du 20 du courant, ils exposeront en vente à leur magasin le plus complet et le plus varié d'objets pour le jour de l'An [illegible] des objets en verre peint, avec des sujets coloriés d'une exécution remarquable, ainsi qu'en velours dans le goût d'une fraîcheur admirable, enfin des cartonnages à l'infini et de toutes les formes et avec des sujets variés.

Cet assortiment, le plus complet et le plus beau qui ait jamais été importé en Louisiane, se trouve tout aussi remarquable par ses prix qu'ils entretiennent avec les meilleures maisons de Paris, ce qui encore les met à même de les offrir à des prix modérés.

Ils ont reçu aussi en vente et de nouvel arrivage des fruits de France, cristaux, fleurs, etc. de toutes les espèces, bonbons riches et à sujets, et généralement tout ce que leur ligne d'affaire peut offrir de bon, de beau, de riche et de flatteur.

Ils continueront à vendre leurs bonbons fins assortis à 75 cents la livre. 24 dec

Articles pour Etrennes,

Des plus jolis et des meilleurs marchés!

Au No. 99, rue de Chartres, près Conti.

JOLIES boîtes à Toilette, de Londres élégamment garnies et avec de belles couvertures; boîtes à ouvrage, secrétaires &c. superbes poupées yeux mouvants; jouets à mécaniques; et une immense variété d'articles pour étrennes, venant de Paris et de Londres, et que l'on vendra aux prix d'Europe. A. M. DELLA TORRE. 28 dec—4

ETRENNES MUSICALES.

F. ZAMBELLI, 197, rue Royale, vient de recevoir un choix d'Albums, contenant les plus jolis morceaux de chant et piano, choisis dans les plus nouvelles compositions, des auteurs les plus renommés de nos jours, reliés élégamment pour qu'ils servent à des étrennes estimables.

AUSSI—Les nouvelles Romances de Mapini, Puget etc; les Opéras Don Pasquale, Sirène, Reine de Chypre, Marie de Rohan, Duc de Guise, Mina, Cagliostro, etc. des Quadrilles, Valses, Polkas des plus favorites et une infinité d'autres musique tant nouvelle qu'ancienne, telle qu'est [illegible] la recherche du monde musical. 28 dec—2

MOULIN DANS LA PAROISSE DE ST. TAMMANY.

A VENDRE—Un MOULIN A VAPEUR et deux cents acres de TERRE situés à l'entrée de la rivière Tangipahoe, dans ladite paroisse. Le moulin est grand et la machine est en bon état, pouvant scier 5000 pieds de planches d'un pouce en douze heures. Les terres de chaque côté de la rivière sont bien boisées, et l'on peut en scier à peu de frais des pièces de bois de pin jaune. Les terres avoisinant le moulin sont de première qualité, et il y croît des chênes blancs des bouleaux et des magnolias. Il y a dix acres défrichés, qui ont donné 51 boisseaux de maïs chacun.

Sur les lieux sont une maison de maître et d'autres bâtisses, un beau jardin avec des arbres fruitiers de différentes sortes, aussi une forge et les outils &c. Cette propriété est située dans un endroit agréable et sain, et n'est qu'à 30 milles de distance de la Nouvelle Orleans.

AUSSI—60 acres de bonnes TERRES propres à la culture du coton, situées dans la paroisse de Ste. Hélène, sur le Tangipahoe, dont une partie est défrichée. Cette terre est placée dans un endroit sain. Pour les conditions, &c. s'adresser à FAUST & Co, No. 10, rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. 24 dec—30

QUARTIERS GENERAUX, 1re DIVISION M. L.

Nlle Orleans, 27 décembre 1844

ORDRE No 1—Le corps des volontaires de la 1re Division paraîtra mercredi matin 8 janvier prochain, à la Place d'Armes en équipement complet et prêt à se rendre à la célébration de l'anniversaire de la bataille du 8 janvier 1815.

2o—Le brigadier général Charles Cuvillier, commandant la Légion de la Louisiane et le brigadier général Horatio Davis, commandant la première brigade, sont spécialement chargés de l'exécution de cet ordre quant à ce qui les concerne respectivement et se tiendront prêts à leur tour de revue, à recevoir les ordres subséquents que leur enverront des quartiers généraux de la division.

3o—Les officiers de l'armée et de la marine des Etats Unis de cette station, et les corps sous leur commandement, les officiers de milice de cette division et d'autres parties de l'Etat qui se trouveront en ville, sont invités à se joindre à la cérémonie du jour, en se trouvant sur la Place d'Armes à 9 heures et demie du matin.

Par ordre du major général, JOHN L. LEWIS, Commandant la 1re Div M. L. CHAS. A. LABUZAN, Aide de Camp. 28 dec—2

Institution Louisianaise, DIRIGEE PAR R. Pédarré,

Bachelier ès-lettres et ès-sciences,

Rue des Remparts, No 71, entre les rues Bienville et Conti.

LE Principal annonce respectueusement aux pères de famille que le système d'étude dans sa fait jusqu'à ce jour [illegible] approbation [illegible] personnes [illegible] qu'on doit attendre de [illegible] profit de la jeunesse [illegible] établissement [illegible] des ouvriers de la Louisiane [illegible] une bonne éducation, et ne peut leur inculquer [illegible] sublimes principes dans le coeur de ses élèves.

ETUDES.

Lecture, Ecriture, Calcul, Histoire de la Religion, Histoire Générale, Mathématiques, Géographie, Mythologie.

LANGUES

Français, Anglais, Espagnol, Latin, Grec.

ARTS D'AGREMENT.

Musique, Dessin, Danse, Escrime.

CONDITIONS.

Les externes pour le Français, l'Anglais et l'Espagnol, paieront six piastres par mois.

Les demi pensionnaires, quinze, les internes, vingt.

Une réduction de deux piastres a lieu pour chacune des autres langues, ainsi que pour le Dessin.

Deux professeurs d'Anglais et de Mathématiques sont constamment attachés à l'établissement.

La langue Anglaise est exclusivement parlée depuis huit heures du matin jusqu'à une heure; le français depuis une heure jusqu'à quatre. 27 dec—5

MARCHANDISES DE FANTAISIE ET PRESENS DU JOUR DE L'AN.

LES soussignés viennent de faire l'ouverture de leur superbe assortiment de marchandises de fantaisie, convenables à la saison, et comprenant des Toilettes pour dames et messieurs; boîtes à ouvrage, boîtes à cartes, Souvenirs, Albums, Ridicules, Bourses, Eventails, couteaux élégans, dés, porte-crayons, etc. Aussi, un assortiment de superbes pendules et vases riches et d'un nouveau genre; en outre, un superbe assortiment de JOAILLERIE de toute description dont une partie d'un goût tout nouveau et des plus à la mode—Le tout, choisie avec soin à Paris et à Londres, et à vendre à des prix modérés. HYDE & GOODRICH, 27 dec—4 15, Chartres

M. AMANS, PEINTRE,

PREVIENT respectueusement le public qu'il est de retour en cette ville, et que son atelier est ouvert tous les jours de 9 à 3 heures, rue Royale entre St. Pierre et Toulouse. 27 dec—8

ETRENNES

LES soussignés H. Abadie et F. Gras, ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment d'articles, cartonnages, bonbons de fantaisie, etc., sur lesquels ils ont fait une grande réduction de prix, comparativement aux années précédentes.

Ils espèrent que le choix de l'assortiment, et les soins qu'ils ont mis aux installations, leur procureront le patronage du Public en leurs magasins, rue Vieille Levée, en face la Monnaie, et encoignure Hôpital et Remparts. 24 dec—6 H. ABADIE & F. GRAS

A VENDRE:

DEUX BEAUX BILLARDS. S'adresser pour les conditions à M. MIGUEL GRABIEL, 24 dec—4 Encoignure Cirque et Poydras

ON demande une bonne repasseuse qui connaisse bien son état. Un bon prix sera payé, s'adresser à 4 dec— M. MENDELET & Co, 150 Chartres

HUILE à lampe perfectionnée, à vendre en gros et en détail chez J. CLAUZURE, 24 dec rue d'Orléans 91

EN débarquement du navire Hargreve, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

110 caisses macaroni,

50 do vermicelle,

100 paniers huile de Fiegniol, 12 bouteilles,

100 do de do 24 demi do

50 do de do 12 demi do

100 caisses liqueurs assorties. 24 dec—1m G. M. LUCAS, 20 Bienville

GINGAS FIL—20 caisses Linon checks très fins, par St. reçus par le navire Mile de Liverpool, à vendre en gros à très bas prix par les soussignés 24 d FORCADE & Co, 13 Canal

BRINS—Reçu par le Mile de Liverpool, et à vendre à très bas prix par les soussignés: 6 balles, brin par St, uni et à carreaux. FORCADE & Co, 24 d 13 Canal

EN débarquement du navire Françoise de Liverpool, et à vendre à très bas prix: 3 caisses serpilliere St, barre rouge, FORCADE & Co. 24 d 13 Canal

LISTADOS—15 caisses listados d'Allemagne par St. Nos 101, 130 et 160, reçus de Brême et offerts en vente à très bas prix par FORCADE & Co, 24 d 13 Canal

GUINGHAMS—10 caisses guinghams nouveaux en couleur et noir, en débarquement et à vendre par 24 d FORCADE & Co, 13 Canal

CAPSULES—Une caisse capsules FL première qualité, No 61, 42 et 43, reçues par le navire Queen Victoria, du Havre, en vente chez FORCADE & Co. 24 d 13 Canal

VINS, &c.—Les soussignés offrent à vendre, les articles suivants, en débarquement de la barque Juno, capitaine Dicke, de Bordeaux:

150 barriques Vin St Julien, 20 demi pipes dito;

40 do Montferrand et 16 dito Talence;

12 do vieux Léoville, 36 demi do Sauterne;

100 caisses d'une douzaine, Pauillac Médoc;

50 paniers Bouteilles vides à vin;

24 caisses d'une douzaine, Liqueurs douces assorties;

20 do do cruchons Curaçao;

20 do do flacons Marasquin;

30 do do [illegible] Fruits à l'eau de vie;

3 do de 20 paniers Anisette fine;

[illegible] damejeannes dragées.

Et un assortiment de cartonnages fantaisie, élégants et convenables aux étrennes. REYNAUD & FALLON, 24 dec 34 Tchoupitoulas

SEL DE LIVERPOOL EN MAGASIN—1000 sacs Sel en gros, à vendre en lots convenables aux acheteurs, au plus bas prix du marché par J. B. BLACHE & Co, No 30, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville. 23 dec—1c

MODISTE.

ON a besoin d'une couturière modiste. Une personne capable et bien recommandée trouverait un emploi permanent dans une famille. S'adresser lettre L. M. 25 Post Office, avec le nom, etc. 21 dec—30

SEL des Iles Turques—1000 boisseaux à vendre par WOOD & SIMMONS, 65, Magasins

Nouvelle-Orleans:

SAMEDI MATIN, 28 DECEMBRE 1844.

MESSAGE DU PRESIDENT TYLER SUR LES DIFFICULTES AVEC LE MEXIQUE.

Un message, d'une tournure ou plutôt d'une inspiration toute belliqueuse, a été adressé le 19 courant, aux deux Chambres du Congrès par son Excellence le président Tyler, à propos de la conduite que tient le gouvernement Mexicain envers les Etats-Unis et le Texas. Ce message renferme d'abord le résumé des griefs que l'Union, ou pour mieux dire le gouvernement actuel de l'Union, a contre le Mexique. L'intervention officielle du ministre des Etats Unis en faveur du Texas a été accueillie de la façon la plus extraordinaire et la plus offensante. Elle n'était dictée par aucun esprit d'hostilité contre le Mexique; mais au contraire, par un sentiment d'humanité et par l'intérêt devoir de maintenir la paix; elle n'a obtenu pour réponse que des menaces de guerre; et d'une guerre qui viole toutes les lois internationales, d'une guerre dont la cruauté et les excès nous ramènent aux époques de la plus profonde barbarie! Les Etats-Unis doivent-ils permettre le renouvellement des scènes déplorables qui ont signalé toutes les invasions Mexicaines au Texas? Doivent-ils supporter aussi le langage offensant du gouvernement du Mexique, les vexations et les mauvais traitemens dont il accable des citoyens Américains qui vivaient inoffensifs dans les limites de sa juridiction, la violation de toutes les conventions existantes et le manque de foi dont il se rend coupable en suspendant le paiement des indemnités qu'il a consenties? Doivent-ils enfin voir sans émotion de paisibles citoyens Américains expulsés du territoire Mexicain par des décrets injustes, nos baleiniers repoussés des ports de la Californie où ils avaient toujours joui du privilège de se ravitailler? Ne faut il pas aussi tenir compte au gouvernement du Mexique de l'appel qu'il adresse dans ses communications diplomatiques à certains Etats de l'Union peu favorables à l'annexion, afin de les soulever contre ceux qui sont favorables à cette mesure? Est-il dans les convenances diplomatiques de chercher à semer la zizanie au sein de la nation? Est-ce de la loyauté? Ce dernier sujet de plainte tient fort au coeur de M. John Tyler, car il y a consacré une bonne partie de son message, en s'efforçant de démontrer qu'il y avait unanimité dans l'Union en faveur de l'Annexion. M. Tyler s'indigne aussi que le gouvernement Mexicain ait osé reprocher à quelques hommes politiques de l'Union d'avoir depuis longues années formé et poursuivi un complot pour enlever le Texas au Mexique. A l'époque où le Texas était encore sous la dépendance du Mexique, on a négocié avec ce dernier gouvernement; maintenant que le Texas est bel et bien indépendant, on négocie avec lui seul. Voilà tout.

Puis, quand il a terminé la série de nos griefs et des siens, M. Tyler termine son message par les paroles suivantes.

"Après neuf années d'une guerre sans résultat, le Mexique annonce l'intention de ne jamais consentir à l'indépendance du Texas; il prétend à la perpétuité d'un titre, qui dans un siècle, pourra encore lui fournir un prétexte plausible de mécontentement contre toute nation qui voudrait conclure un traité avec le Texas. Le temps ne pourra rien ajouter à l'indépendance du Texas.

"Une pareille ligne de conduite, de la part du Mexique, violant tous les sentimens d'amitié et la courtoisie qui devrait caractériser les rapports entre les différentes nations de la terre, justifierait pleinement, de la part des Etats-Unis, un recours à toutes les mesures qui vengeraient leur honneur national, mais guidé par un sincère désir de conserver la paix générale, et par considération pour la situation actuelle du Mexique, l'Exécutif, confiant dans sa sincérité et n'ayant aucune crainte de voir l'opinion du monde ne pas apprécier ses motifs, s'abstient de recommander au Congrès de recourir aux mesures de répression et se contente d'insister auprès de ce corps sur la nécessité d'une action immédiate et prompte dans la question d'annexion. En adoptant cette mesure, les Etats-Unis resteront dans les limites de l'exercice d'un droit incontestable, et si le Mexique, sans tenir compte de leur modération, met le comble à l'injustice de sa conduite par une déclaration de guerre contre eux, que la responsabilité n'en pèse que sur lui seul."

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.

L'une des portions les plus intéressantes des documents qui accompagnent le message présidentiel, ou, pour mieux dire, de ceux de ces documents qui ont déjà reçu le jour de la publicité, c'est sans contredit la correspondance échangée entre M. CALHOUN d'une part, et de l'autre notre ex-chargé d'affaires au Texas, le général Howard, M. Shannon, notre ministre-résident à Mexico, et M. King, notre ministre résident en France. Toute cette correspondance roule sur l'annexion. Les dernières nouvelles du Mexique nous avaient déjà fait connaître dans quels termes M. Calhoun entendait mener les négociations avec ce gouvernement; nous avons pu constater que M. Shannon avait parfaitement suivi les instructions de son chef de file, puisque sa lettre à M. Rejon n'est qu'une reproduction quelquefois littérale des idées, souvent même des propres paroles du secrétaire d'Etat. De ce côté, la publication de la correspondance communiquée au Congrès ne nous a donc rien appris de nouveau. Il n'en est pas de même en ce qui regarde les relations diplomatiques avec la France, toujours relativement au Texas, aussi demanderons-nous à nos lecteurs la permission d'y arrêter un instant leur attention. Voyons d'abord les pièces.

La lettre, adressée par M. CALHOUN à M. King, est assurément un document écrit avec une rare habileté, un rare talent. Le secrétaire y développe de la façon la plus ingénieuse les desseins ultérieurs de l'Angleterre, en abolissant l'esclavage dans ses colonies des Indes Orientales, et dévoile avec une finesse de vue très remarquable les motifs qui poussent cette puissance à en poursuivre l'abolition dans tous les autres pays. Cette lettre nous apprend d'ailleurs que Louis Philippe, roi des Français, a déclaré que dans aucune éventualité son gouvernement n'adopterait une ligne de conduite qui pût être hostile, ou même qui pût donner de justes sujets de plaintes aux Etats-Unis, ou en d'autres termes que le gouvernement français n'entendait en aucune façon intervenir dans la question d'annexion du Texas. M. CALHOUN exprime une vive satisfaction de cette déclaration, et cherche à démontrer que la France n'a aucun intérêt engagé dans cette question, tandis que l'Angleterre est toute disposée à combattre l'Annexion par des motifs d'intérêt personnel et d'agrandissement politique. Il pense que le but réel de l'Angleterre est d'obtenir l'abolition de l'esclavage dans le Texas et d'arriver ainsi de proche en proche à obtenir, de gré ou de force, cette même abolition dans les Etats-Unis, aussi bien que dans tout le continent Américain.

L'Angleterre, suivant M. Calhoun, lorsqu'elle a entrepris l'abolition dans ses possessions coloniales, n'a pas eu d'autre espoir que de rendre plus productif le travail de la race noire; la philantropie n'entrait dans ses plans que pour une part infiniment petite. Maintenant que l'épreuve a démontré la fausseté de ses calculs, maintenant qu'elle a payé ses faux calculs de quelques centaines de millions et qu'elle s'aperçoit que sa soi-disant philanthropie lui a porté un coup fatal, elle veut essayer par tous les moyens possibles de réparer cet échec. A cet effet, la Grande Bretagne cherche non seulement à raviver et à accroître sa propre capacité en fait de productions coloniales, mais aussi à diminuer, à détruire, si faire se pouvait, la puissance productive de ceux qui nécessairement ont profité de ses erreurs *philanthropiques*. C'est ainsi qu'elle travaille à développer par la colonisation les ressources qu'elle possède dans les Indes-Orientales, à féconder ses colonies d'Afrique, et enfin à rendre quelque vigueur à ses colonies des Indes Occidentales, en y transportant des travailleurs qu'elle va louer en Afrique; c'est pour cela qu'en même temps elle travaille ouvertement et activement à l'abolition de l'esclavage sur notre continent. Elle espère, prétend M. Calhoun, en obtenant l'émancipation à laquelle elle vise *per fas et per nefas*, amener une immense diminution dans la production des Etats-Unis, l'île de Cuba et du Brésil, et reconquérir ainsi quelque jour le monopole des productions coloniales. L'émancipation des noirs en effet ne saurait manquer d'être suivie d'une perturbation qui anéantirait la majeure partie des produits et qui peut-être finirait par quelque guerre d'extermination. Les pays qui prospèrent aujourd'hui, grâce au travail des esclaves, deviendraient incultes et déserts, et l'Angleterre qui aurait pris ses précautions pour une pareille éventualité, acquerrait une grande supériorité dans la culture des grands produits coloniaux.

"Il est incontestable, affirme M. Calhoun, que l'Angleterre regarde l'abolition de l'esclavage au Texas comme un grand pas vers le but qu'elle a en vue, et qu'elle a [illegible] ses efforts; et qu'elle considère comme une nécessité pour le succès de l'abolition, de faire échouer l'annexion du Texas aux Etats-Unis. Elle est trop sagace pour ne pas voir quel coup fatal cet échec porterait à l'esclavage dans les Etats-Unis, et quelle grande somme de [illegible] elle donnerait [illegible] continent: résultat qui ne donnerait le monopole des grands produits coloniaux, [illegible] commerce, de la navigation et [illegible] du monde entier, en affermissant plus que jamais son ascendant maritime et sa prépondérance politique. Pour notre continent ce coup serait désastreux au-delà de toute expression! Il détruirait en grande partie la culture et la production des grands produits coloniaux, dont la valeur s'élève annuellement à près de trois cent millions de piastres et qui forme en quelque sorte la base sur laquelle reposent toutes les autres branches de notre industrie, de notre commerce, de notre navigation et de nos manufactures. Toutes ces branches, par leur influence combinée, développent rapidement la population, la richesse, les améliorations et la civilisation sur tout le continent, et vivifient par leur réaction l'industrie de l'Europe, en contribuant au mouvement de la population et de la richesse, ainsi qu'au développement des arts, de la puissance et de la civilisation au-delà des mers."

Telles sont les vues du secrétaire d'Etat, et il exprime la conviction que le gouvernement de la France est trop sage et trop éclairé pour ne point les partager et pour vouloir, afin d'obéir aux inspirations d'une fausse philanthropie, seconder les desseins égoïstes de la Grande-Bretagne. Il n'est nullement dans l'intérêt des autres puissances de l'Europe de faire cause commune avec ce pays; car elles ne feraient que travailler à se rendre ses tributaires; elles n'obtiendraient pour prix de leur généreux concours, que le *plaisir* de créer un monopole en faveur de l'Angleterre et l'*avantage* de payer quelque jour plus cher des produits que la libre concurrence leur fournira toujours à meilleur marché. M. Calhoun recommande à M. King de faire valoir avec force ces considérations auprès du gouvernement français.

Grâce à l'irrégularité de la malle les nouvelles reçues hier n'étaient plus que de vieilles nouvelles. Dans la lettre de notre correspondant de Washington nous ne trouvons à citer que le paragraphe suivant à la date du 17:

"Le bruit courait ce matin que le capitaine (Tyler) allait envoyer au Congrès un message belliqueux sur les affaires du Mexique. Pourtant on n'a encore rien vu. Mais le Congrès est peu porté à la guerre; et je ne serais même pas surpris de voir la chambre adopter une résolution demandant le rappel immédiat de M. Shannon. Il n'a point de partisans, et M. Calhoun lui-même condamne sa conduite imprudente et son langage peu convenable.

"On dit que M. Aaron Brown doit aller en Russie et que M. R. M. Saunders doit avoir le département des postes. Ni Cass ni Buchanan ne feront partie du cabinet sous la nouvelle administration. Cass pense être le candidat locofoco pour 1848, mais il n'a aucune chance."

THEATRE D'ORLEANS.

LA DAME BLANCHE—*Mme Casini*—M. *Coeuriot*—M. *Douvry*.

La *Dame Blanche* est un de ces quatre ou cinq chefs-d'oeuvres lyriques qui ne vieillissent point: les années ne peuvent rien sur ces mélodies délicieuses qu'on ne saurait se lasser d'entendre, sur cette partition où la science la plus parfaite se cache sous les allures les plus naturelles et les plus faciles: mélodies et partition paraissent à l'heure qu'il est, aussi fraîches, aussi jeunes, aussi originales qu'au jour de leur première apparition. Avec quel plaisir, nous devrions dire avec quel bonheur on les écoute! Elles vous charment, elles vous ravissent, elles vous enivrent tout aussi bien qu'il y a vingt ans; et les doux ressouvenirs qu'elles éveillent en vous, valent mieux que les émotions les plus nouvelles et les plus vives.

L'heureuse disposition où vous jette cette musique qui s'est gravée plus encore dans le coeur que dans la mémoire, ne saurait être défavorable aux artistes qui s'en font les nouveaux interprètes; et les nôtres ont pu s'en apercevoir à la façon dont ils ont été accueillis par le public d'élite qui s'était réuni jeudi à la salle d'Orléans pour fêter la reprise d'un opéra trop longtemps mis en réserve.

Mme CASINI avait à subir la plus rude épreuve à laquelle elle pût être soumise: il lui fallait dire tout un long rôle qui demande presque un talent de comédienne; il lui fallait déployer cette prestesse et cette légèreté qui forment l'apanage indispensable des ombres, il lui fallait enfin chanter une partie tout à fait capitale. Eh bien! elle est sortie de ce pas difficile avec tous les honneurs de la guerre. Elle a été une *Miss Anna* tout-à-fait agréable; non pas qu'elle y ait déployé toute l'aisance voulue; non pas qu'elle ait joué le rôle dans la véritable acception du mot; elle s'y est montrée toute simple, toute unie, quoique bien tremblante et bien effarouchée; mais on était tenté de lui savoir autant de gré de l'aimable gaucherie de sa tenue et de sa diction qu'on aurait été reconnaissant envers une artiste expérimentée, de son esprit, sa vivacité et de son élégance. Il faut dire aussi que Mme. Casini a paru charmante sous les voiles de la *Dame Blanche* et qu'elle a chanté de sa voix la plus légère et la plus mélodieuse. Elle a recueilli de nombreux braves qui n'étaient que simple justice; car, si son chant n'a pas encore toute la fermeté que nous lui souhaiterions, il y marche rapidement; encore un peu plus d'assurance, et l'on reconnaîtra la cantatrice.

M. COEURIOT a beaucoup plu dans le rôle de *Georges*; bien des gens craignaient qu'il ne lui fût point favorable; ils ont été heureusement désappointés, et fort heureux de leur désappointement. Notre premier ténor d'opéra comique a joué et chanté d'une façon fort satisfaisante tout ce beau rôle d'opéra comique. Sa tenue est bonne, sa diction en général spirituelle, et le soin avec lequel il a rendu toute la partie chantante, lui a concilié la faveur générale. Les applaudissemens ne lui ont manqué nulle part; ils ont été vifs surtout après les grands airs du premier et du troisième acte.

M. DOUVRY qui représente l'intendant *Gaveston*, a gagné encore cette fois dans l'estime des amateurs. Il a fait parfaitement valoir les notes graves de sa voix dans la scène de l'Enchère au second acte; et il a en général chanté de façon à satisfaire les plus exigeans.

La *Dame Blanche* est donc en somme, à part le mérite de la partition, l'une des plus précieuses adjonctions qui pût être faite à notre répertoire déjà assez considérable. Et cependant ce soir même, nous allons en avoir une nouvelle qui n'aura certes pas moins de prix aux yeux du public. *Lucie de Lammermoor* reparaît! Elle reparait sous les traits de MLLE CALVE! Le rôle d'Edgard donnera à M. ARNAUD une nouvelle occasion de déployer tout le dramatique de son beau talent et M. GARAT sera un Ashton supérieur à tous ceux que nous avons applaudis jusqu'ici. Bonne fortune qu'il faudra ne point laisser échapper.

Concert de M. Garreau. — Parmi les artistes qui doivent seconder lundi M. Garreau, on cite avec éloge un jeune pianiste qui ne s'est point fait encore entendre parmi nous et qui a été élevé à bonne école: il arrive tout récemment de Paris. C'est M. Ybanès D'après ce que nous en apprenons, il ne peut manquer de réussir auprès de nos dilettanti. Quant à l'artiste si distingué dont M. Ybanès se fait modestement le coadjuteur, son succès est assuré par les épreuves qu'il a déjà subies; et les amateurs de musique qui se dispenseraient d'aller l'entendre et l'applaudir, se montreraient de véritables ennemis de leur plaisir. M. Garreau est un de ces artistes qu'il faut suivre avec l'intérêt qu'inspire un beau talent, tout à la fois énergique et gracieux, mélancolique et passionné. A lundi donc, à la salle St-Louis.

Ecole Polytechnique.—M. Macaulay vient d'ouvrir, sous ce titre, une maison d'éducation pour les jeunes gens. Nous ne connaissons que fort peu M. Macaulay, mais les personnes dont il invoque le témoignage, lui rendent hautement justice; c'est un homme d'un grand savoir, parfaitement capable d'enseigner et que l'habitude de sa profession a doué d'un grand tact dans l'art difficile de façonner le caractère des enfans.

Pour les classes françaises, M. Macaulay a fait choix de M. F. Perrin, qui, dès son début dans ce pays, au collège de Mandeville, s'est déjà fait avantageusement connaître aux parens des nombreux élèves qui recevaient ses leçons, par la clarté de sa méthode et l'élégance de sa diction.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR CRIMINELLE—Wm. Taylor, h. c. l., accusé d'être dans l'Etat en contravention à la loi, a été condamné à quarante heures d'emprisonnement, à $25 d'amende et aux frais.

—John Doyle, accusé d'assaut et batterie a été mis en jugement et trouvé coupable.

—Antoine Delacroix, mis en jugement pour blessures faites, a été mis en jugement et trouvé coupable d'assaut et batterie.

Henry, esclave de M. Thompson, a comparu hier devant le recorder Genois, accusé du vol de quelques effets (une malle et deux sacs de nuit) d'un voyageur qu'il accompagnait du steamer *New York* au chemin de fer Pontchartrain, sera ultérieurement examiné.

Nous voyons par les journaux de New York que les troubles relatifs aux rentes dues à la famille Van Rensselaer continuent. Une lettre de Hudson, 14 décembre, porte ce qui suit:—"Le shérif était allé faire une saisie pour non paiement de rente—il fut entouré par une foule d'Indiens qui le menacèrent et qui brûlèrent sous les papiers de la procédure en sa présence. Il y avait 200 Indiens et environ 1,500 spectateurs, et les papiers furent brûlés *aux acclamations de tous.*"

CAROLINE DU NORD—On a présenté dans la chambre des représentants de la Caroline du Nord, une résolution recommandant l'annexion du Texas, pourvu que cela puisse se faire sans compromettre l'honneur ni les intérêts de l'Union. Après un débat fort animé la résolution a été suspendue par 63 contre 49.

INDIANA.—L'élection d'un sénateur des Etats-Unis pour l'Etat de l'Indiana a été ajournée jusqu'au 29.

LOIS DE LA NATURALISATION.—En présentant sa résolution au sujet de la naturalisation, M. Johnson exposa au Sénat, que la facilité avec laquelle on avait naturalisé les étrangers pendant les dernières années, les parjures commis pour se faire naturaliser, et les fraudes et la violence qui ont dominé nos élections depuis quelque temps—que toutes ces considérations enfin prouvent la nécessité d'un changement immédiat dans les lois sur la naturalisation.

Il paraît, dit-il, d'après les informations puisées aux meilleures sources, que des milliers d'étrangers ont été naturalisés et admis à voter à la dernière élection présidentielle, dans quelques-unes des grandes villes de l'Union peu de semaines après avoir mis le pied sur notre sol. Dans la seule ville de New York plus de trois mille étrangers ont été métamorphosés en citoyens Américains peu de jours avant l'élection, et cela au moyen des plus dégoûtantes et des plus énormes fraudes.—Un comité de vigilance à Philadelphie, comité composé d'hommes fort respectables, a déclaré que, dans un seul district, trois cent votes avaient été donnés par des hommes qu'on n'a pas pu trouver dix jours après l'élection. On dit, et ce n'est malheureusement que trop vrai, que la plupart des étrangers qui émigrent dans ce pays sont complètement ignorants de la nature de notre gouvernement et de ses institutions politiques—et ne sont, dans les mains des intrigans, que des instrumens de corruption à l'époque des élections.

A l'époque où les lois actuelles sur la naturalisation ont été adoptées il était de la politique du gouvernement, vu l'étendue de son territoire et sa population clair-semée, d'encourager l'émigration aux Etats-Unis, et l'effet de ces lois pendant un assez grand nombre d'années a considérablement contribué à l'avancement et à la prospérité du pays. Le sang de beaucoup de braves étrangers s'était mêlé au sang américain dans la conquête de notre indépendance, et nous sommes grandement redevable aux citoyens naturalisés pour nos plus beaux faits d'armes pendant la dernière guerre. Le peuple de la Louisiane, composé en grande partie de français et de descendants de français, a reçu du Congrès un vote unanime de remercîmens pour la valeur et le patriotisme qu'ils avaient déployés pendant la dernière guerre, bonheur qui n'a été fait au peuple d'aucun autre Etat, et nulle fraction de la population ne montra plus de bravoure et de patriotisme que les citoyens naturalisés. De hautes fonctions ont été confiées à des naturalisés par le gouvernement-général et par les gouvernements des Etats, et beaucoup d'entre eux ont reçu de nombreuses preuves de la confiance du peuple. Leurs droits, leurs privilèges, ainsi acquis, ne peuvent être en aucune façon affectés par aucun acte de législation postérieure et quand on le pourrait il ne voudrait pas pour son compte leur porter atteinte.

M. Johnson ne voudrait pas non plus donner sa sanction à aucune loi qui aurait pour effet d'empêcher la naturalisation des étrangers actuellement aux Etats-Unis et qui ont fait les démarches préliminaires pour devenir citoyens. On peut dire que les facilités accordées par nos lois étaient comme une invitation aux étrangers de venir s'établir parmi nous, et que sur la foi de cette promesse tacite ils avaient renoncé à leur pays natal pour les droits politiques qui leur étaient promis ici. Sans s'arrêter à examiner ce qu'il y a de vrai dans cette prétention, il l'accorderait entièrement. Parce que les nations doivent, dans leurs transactions avec les individus, se distinguer par la générosité, mais on doit s'arrêter-là.

On ne peut se dissimuler que depuis l'époque où les lois ont si largement accueilli les étrangers, un grand changement s'est opéré dans ce pays. Les causes qui avaient fait accorder de si grandes facilités aux étrangers n'existent plus, sauf les sentimens affectueux qui entraient aussi pour quelque chose dans l'ancienne législation. Mais ces sentimens doivent céder devant les grands intérêts du pays, le bonheur et la gloire de la nation. Par suite de la grande quantité d'immigrants qui sont venus s'incorporer à nous depuis quarante ans, et par suite de l'accroissement extraordinaire de notre population, le pays n'a plus besoin de cet élément étranger de force. La diffusion de l'éducation parmi les enfans du sol fait disparaître la nécessité d'appeler le savoir étranger par la perspective de privilèges politiques. Nous n'avons donc plus pour accorder ces faveurs de motifs assez forts pour contrebalancer les inconvéniens sérieux qui en résultent. Un gouvernement libre ne peut être maintenu et conduit avec succès que par la sagesse de ses citoyens—d'où il suit que tous nos efforts doivent tendre à éclairer notre population native. En général les étrangers qui viennent parmi nous ont autant à oublier qu'à apprendre pour devenir aptes à prendre part à un gouvernement libre. Les préjugés de naissance, les prédilections qu'ils ont pour les usages et les coutumes du pays d'où ils viennent, l'amour de ses institutions politiques, ou une haine si grande de ces mêmes institutions qu'elle leur fait confondre la liberté avec la licence, tout concourt à faire désirer qu'ils ne soient plus les dépositaires du pouvoir politique dans notre pays. En faisant ces réflexions, je sais bien qu'il y a des individus qui viennent parmi nous à qui elles ne s'appliquent pas; je sais qu'il peut nous venir des immigrants dont tout pays aurait droit d'être fier, nous pourrions encore avoir nos Lafayette, nos Galatin, nos Montgomery, nos Emmett, mais on ne peut agir sur des exceptions. Il nous faut considérer les masses, les myriades de pauvres ignorans que les misères de l'Europe envoient annuellement sur nos rivages.

Je ne voudrais pas qu'on pensât que je suis opposé à l'émigration des étrangers aux Etats-Unis. Je voudrais toujours permettre aux étrangers de chercher un asyle dans ce pays, et je voudrais leur permettre d'y posséder des propriétés de toute nature—avec protection de leurs personnes, de leurs propriétés et de leurs croyances religieuses. Mais je ne voudrais pas leur donner les droits politiques jusqu'à ce qu'ils eussent résidé parmi nous assez longtemps pour comprendre nos lois, nos institutions et pour s'identifier, par les intérêts et par les sentiments, avec le peuple américain. Ils devraient comprendre les droits des citoyens américains et en apprécier les devoirs avant de participer à l'administration du gouvernement—Et je voudrais empêcher les gouvernemens étrangers de transporter leurs pauvres et leurs criminels dans ce pays; ce que quelques-uns d'entre eux font depuis plusieurs années.

Cette question s'élève bien au-dessus de toutes les considérations de parti—C'est une question de laquelle dépend non seulement la pureté de nos institutions, mais le maintien du gouvernement même. Tous les partis, whigs, démocrates, natifs et naturalisés, sont également intéressés à prévenir le retour des abus dont on se plaint, abus qui, si on n'y prend garde, finiront par détruire notre gouvernement.

Incendie à Charleston.—Il y a eu le 19, un violent incendie à Charleston. L'établissement de M. A. Roulain, carrossier, a été détruit ainsi que quelques maisons voisines. On estime la perte de M. A. Roulain à $20,000. L'assurance n'en couvrait pas la moitié.

On lit dans le Courrier des E. U.:

Navire englouti.— Les hommes du bateau pilote Waterbury rapportent que, dans la matinée du 11 de ce mois, étant au-delà de Barnegat, ils aperçurent un brick peint en noir, sur lequel flottait le signal de détresse. Ce brick leur a paru être suédois. Il avait l'avant et les sabords défoncés. Il ne paraissait y avoir personne à bord. Avant qu'ils eussent pu s'en approcher, ce brick sombra et disparut. Son équipage l'ait probablement été recueilli par le bâtiment qui l'avait heurté et défoncé.

HAVANE.—Par le brick T. Street, arrivé hier, nous avons reçu nos journaux jusqu'au 21, et le steamer Alabama, arrivé en 65 heures, nous a complété nos dates jusqu'au 24 inclusivement.

Les journaux de la Havane disent, qu'il ne faut pas se faire illusion là-dessus et que ni le Mexique ni l'Angleterre ne souffriront l'annexation du Texas. Nous disons, nous, que si l'annexation n'a pas lieu ce ne sera point par crainte de l'Angleterre et du Mexique.

Nous voyons par une correspondance du Diario de la Marina que l'Amérique du Centre est toujours le théâtre de troubles et de guerres d'extermination.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'*Abeille* du 20 nov. au 27 decembre.)

LE RECIT.

Avant tout, dit Caderousse, je dois, Monsieur, vous prier de me promettre une chose.

—Laquelle? demanda l'abbé.

—C'est que jamais, si vous faites un usage quelconque des détails que je vais vous donner, on ne saura que ces détails viennent de moi; car ceux dont je vais vous parler sont riches et puissans, et s'ils me touchaient seulement du bout du doigt, ils me briseraient comme verre.

—Soyez tranquille, mon ami, dit l'abbé, je suis prêtre, et les confessions meurent dans mon sein. Rappelez-vous que nous n'avons d'autre but que d'accomplir dignement les dernières volontés de notre ami. Parlez donc sans ménagement comme sans haine; dites la vérité, toute la vérité. Je ne connais pas et ne connaîtrai probablement jamais les personnes dont vous allez me parler; d'ailleurs je suis Italien et non pas Français; j'appartiens à Dieu et non aux hommes, et je vais rentrer dans mon couvent dont je ne suis sorti que pour accomplir les dernières volontés d'un mourant.

Cette promesse positive parut donner à Caderousse un peu d'assurance.

—Eh bien! en ce cas, dit Caderousse, je veux, je dirai même plus, je dois vous détromper sur ces amitiés que le pauvre Edmond croyait sincères et dévouées.

—Commençons par son père, s'il vous plait, dit l'abbé. Edmond m'a beaucoup parlé de ce vieillard pour lequel il avait un profond amour.

—L'histoire est triste, Monsieur, dit Caderousse en hochant la tête. Vous en connaissez probablement les commencements?

—Oui, répondit l'abbé, Edmond m'a raconté les choses jusqu'au moment où il a été arrêté dans un petit cabaret près de Marseille.

—A la Réserve. Oh! mon Dieu, oui. Je vois encore la chose comme si j'y étais.

—N'était-ce pas au repas même de ses fiançailles?

—Oui, et le repas, qui avait eu un gai commencement, eut une triste fin. Un commissaire de police, suivi de quatre fusiliers, entra, et Dantès fut arrêté.

—Voilà où s'arrête ce que je sais, Monsieur, dit le prêtre. Dantès lui-même ne savait rien autre que ce qui lui était absolument personnel, car il n'a jamais revu aucune des cinq personnes que je vous ai nommées, ni entendu parler d'elles.

—Eh bien! Dantès une fois arrêté, M. Morrel courut pour prendre des informations; elles furent bien tristes. Le vieillard retourna seul dans sa maison, ploya son habit de noces en pleurant, passa toute la journée à aller et venir dans sa chambre, et le soir ne se coucha point; car je demeurais au-dessous de lui, et je l'entendis marcher toute la nuit; moi-même, je dois le dire, je ne dormis pas non plus: la douleur de ce pauvre père me faisait grand mal, et chacun de ses pas me broyait le coeur, comme s'il eût réellement posé son pied sur ma poitrine. Le lendemain, Mercédès vint à Marseille pour implorer la protection de M. de Villefort; elle n'obtint rien: mais du même coup elle alla rendre visite au vieillard. Quand elle le vit si morne et si abattu, qu'il avait passé la nuit sans se mettre au lit, et qu'il n'avait pas mangé depuis la veille, elle voulut l'emmener avec elle pour en prendre soin; mais le vieillard ne voulut jamais y consentir. "Non, disait-il, je ne quitterai pas la maison; car c'est moi que mon pauvre enfant aime avant toutes choses, et s'il sort de prison, c'est moi qu'il accourra voir d'abord. Que dirait-il si je n'étais point là à l'attendre?"

J'écoutais tout cela du carré, car j'aurais voulu que Mercédès déterminât le vieillard à la suivre; ce pas retentissant nuit et jour sur ma tête ne me laissait pas un instant de repos.

—Mais ne montiez-vous pas vous-même près du vieillard pour le consoler? demanda le prêtre.

—Ah! monsieur, répondit Caderousse, on ne console que ceux qui veulent être consolés; et lui ne voulait pas l'être. D'ailleurs, je ne sais pourquoi, mais il me semblait qu'il avait de la répugnance à me voir. Une nuit cependant que j'entendais ses sanglots, je n'y pus résister, et je montai; mais quand j'arrivai à la porte, il ne sanglotait plus, il priait. Ce qu'il trouvait d'éloquentes paroles et de pitoyables supplications, je ne saurais vous le redire, monsieur: c'était plus que de la piété, c'était plus que de la douleur; aussi, moi qui ne suis pas cagot et qui n'aime pas les jésuites, je me dis ce jour-là: C'est bien heureux, en vérité, que je sois seul, et que le bon Dieu ne m'ait pas envoyé d'enfans, car si j'étais père et que je ressentisse une douleur semblable à celle du pauvre vieillard, ne pouvant trouver dans ma mémoire ni dans mon coeur tout ce qu'il dit au bon Dieu, j'irais tout droit me précipiter dans la mer pour ne pas souffrir si longtemps.

—Pauvre père! murmura le prêtre.

—De jour en jour, il vivait plus seul et plus isolé; souvent M. Morrel ou Mercédès venaient pour le voir, mais sa porte était fermée; et, quoique je fusse bien sûr qu'il était chez lui, il ne répondait pas. Un jour que, contre son habitude, il avait reçu Mercédès, et que la pauvre enfant, au désespoir elle-même, tentait de le réconforter: "Crois-moi, ma fille, lui dit-il, il est mort.... et, au lieu que nous l'attendions, c'est lui qui nous attend.... Je suis bien heureux, car c'est moi qui suis le plus vieux, et qui, par conséquent, le reverrai le premier...."

Si bon que l'on soit, voyez-vous, on cesse bientôt de voir les gens qui vous attristent: le vieux Dantès finit par demeurer tout-à-fait seul. Je ne voyais plus monter de temps en temps chez lui que des gens inconnus qui descendaient avec quelque paquet mal dissimulé; j'ai compris depuis ce que c'était que ces paquets: il vendait peu à peu ce qu'il avait pour vivre. Enfin le bonhomme arriva au bout de ses pauvres hardes.... Il devait trois termes, on menaça de le renvoyer; il demanda huit jours encore, on les lui accorda. Je sus ce détail parce que le propriétaire entra chez moi en sortant de chez lui. Pendant les trois premiers jours, je l'entendis marcher comme d'habitude; mais le quatrième je n'entendis plus rien. Je me hasardai à monter, la porte était fermée; mais, à travers la serrure, je l'aperçus si pâle et si défait, que, le jugeant bien malade, je fis prévenir M. Morrel et courus chez Mercédès. Tous deux s'empressèrent de venir. M. Morrel amenait un médecin; le médecin reconnut une gastro-entérite, et ordonna la diète. J'étais là, monsieur, et je n'oublierai jamais le sourire du vieillard à cette ordonnance. Dès lors il ouvrit sa porte; il avait une excuse pour ne plus manger, le médecin avait ordonné la diète.

L'abbé poussa une espèce de gémissement.

—Cette histoire vous intéresse, n'est-ce pas, monsieur? dit Caderousse.

—Oui, répondit l'abbé, elle est attendrissante.

—Mercédès revint; elle le trouva si changé que, comme la première fois, elle voulut le faire transporter chez elle. C'était aussi l'avis de M. Morrel, qui voulait opérer le transport de *force*, mais le vieillard cria tant, qu'ils eurent peur. Mercédès resta au chevet de son lit. M. Morrel s'éloigna, en faisant signe à la Catalane qu'il laissait une bourse sur la cheminée. Mais, armé de l'ordonnance du médecin, le vieillard ne voulut rien prendre. Enfin, après neuf jours de désespoir et d'abstinence, le vieillard expira, en maudissant ceux qui avaient causé son malheur, et en disant à Mercédès:

—Si vous revoyez mon Edmond, dites-lui que je meurs en le bénissant.

L'abbé se leva, fit deux tours dans la chambre en portant une main frémissante à sa gorge aride.

—Et vous croyez qu'il est mort?

—De faim.... monsieur, de faim, dit Caderousse; j'en réponds, aussi vrai que nous sommes ici deux chrétiens.

L'abbé, d'une main convulsive, saisit le verre d'eau encore à moitié plein, le vida d'un trait et se rassit les yeux rougis et les joues pâles.

—Avouez que voilà un grand malheur, dit-il d'une voix rauque.

—D'autant plus grand, monsieur, que Dieu n'y est pour rien et que les hommes seuls en sont cause.

—Passons donc à ces hommes, dit l'abbé; mais, songez-y, continua-t-il d'un air presque menaçant, vous vous êtes engagé à me tout dire; voyons, quels sont ces hommes qui ont fait mourir le fils de désespoir, et le père de faim?

—Deux hommes jaloux de lui, monsieur, l'un par amour, l'autre par ambition, Fernand et Danglars.

—Et de quelle façon se manifesta cette jalousie, dites?

—Ils dénoncèrent Edmond comme agent bonapartiste.

—Mais lequel des deux le dénonça? lequel des deux fut le vrai coupable?

—Tous deux, monsieur; l'un écrivit la lettre, l'autre la mit à la poste.

—Et où cette lettre fut-elle écrite?

—A la Réserve même, la veille du mariage.

—C'est bien cela, c'est bien cela, murmura l'abbé. Oh! Faria! Faria! comme tu connaissais les hommes et les choses!

—Vous dites, monsieur? demanda Caderousse.

—Rien, reprit le prêtre; continuez.

La suite à lundi.

ASSOCIATION LOUISIANAISE DES VETERANS 1814 et 1815.

L'ASSEMBLEE annuelle de cette Association, aura lieu à la Bourse St Louis, samedi, vingt huit décembre à six heures du soir, pour l'élection des officiers et la transaction d'autres affaires.

La liste de souscription pour le dîner des Vétérans qui aura lieu le 8 janvier, est actuellement ouverte à la buvette de la Bourse St. Louis, et sera close le 5 janvier.

Par ordre, H. W. PALFREY, secrétaire. 26 déc

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Vendredi soir, 27 décembre 1844

COTON—Arrivé depuis le 26 du courant, de Louisiane et Mississipi 9,505 balles; Tennessee 3114; Arkansas 347, Mobile 43; ensemble 12,906 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 6661 balles, Havre 3601, Havane 400, Boston 1123, ensemble 11,885 balles; augmentant le stock de 1041 balles et laissant en mains, y compris tout ce qui se trouve à bord de navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 136 411.

ETAT DU COTON.

1844 Septembre 1er. Stock en mains,		13,101
Reçu depuis les trois derniers jours,	12,996	
Reçu antérieurement,	367,260	380,345
		393 446
Expédié les trois derniers jours,	11,966	
Expédié antérieurement,	245,082	257,037
Stock en mains, ce soir 27 décembre		136,411

Mercredi étant considéré comme un jour férié, les affaires ont été mises de côté, et les ventes n'ont atteint que le chiffre minime de 1,200 balles. Jeudi, la demande a pris une grande activité, environ 7000 balles se sont vendues à des prix bien soutenus; aujourd'hui, la demande n'ayant pas fléchi, les ventes ont atteint le chiffre de 6000 balles. La plus grande partie de ces achats a été faite pour l'Angleterre, et l'effet de cette disposition a été d'opérer une hausse de 1|8 @ 1|4c sur les prix courans des dix derniers jours. Cette hausse s'applique plus spécialement aux qualités supérieures jusqu'au middling.

Les transactions de la semaine se sont élevées à 30,500 et celles des trois derniers jours à 14,200 balles que nous répartissons comme suit:

190 balles Louisiane et Mississipi @ 6|c, 250 do @ 4 5|8, 150 @ 4 1|16 6 [illegible] @ 4 3|8, 300 @ 5|, 500 @ —, [illegible] @ 5c, 156 @ [illegible], 146 @ 4|, 90 @ 6c, 45 @ 5|, 40 @ 4 1|2, 165 @ 4|, 77 @ 7|16, 193 @ 4| 94 @ 4|, 60 @ 5|, 73 à 6, 21 @ 4| 1000 @ —, 281 @ 4 1|8, 50 @ 5|, 745 @ —, 90 @ 4 5|16, 96 @ 5 5|16, 21 @ 5|, 500 @ —, 100 @ 4|, 615 @ —; 200 @ 3|. 1644 @ —, 330 @ 4|, 40 @ 7c, 114 @ 5|, 219 @ 5| 103 @ 4|, 1200 @ —, 346 @ 5 1|8, 60 @ 4| et 5|, 45 @ à 3|8 et 45 Texas @ 4 5|16c. par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:		*Tennessee et N. Alabama.*	
Inferior........	3 @ 3|	Trash & Inferior..	00 @
Ordin. to good ord.	3| @ 4|	Ordinary........	00 @
Middling........	4| @ 4|	Middling........	00 @
Good Middling.....	5| @ 5|	Good Middling.....	00 @
Middling Fair.....	5| @ 5|	Middling Fair.....	00 @
Fair........	6 @ 6|	Fair........	00 @
Good fair........	6| @ 7	Good fair........	00 @
Good & fine........	— @ —	Good & fine........	00 @

TABAC—Vente d'environ 100 boucauts. Les prix sont soutenus. Inférieur 1| @ 2|; ordinaire 2 1|2 @ 3|. Bons 3| et 4c; 1re. qualité 4| @ 4|c.; du choix et capes de cigares 5 1|4 @ 9c. par livre.

Arrivé depuis le 24 courant 247 boucauts, expédié dans le même temps—point.

ETAT DU TABAC.

1844—Septembre 1, Stock en main		4,880
Reçu les trois derniers jours,	247	
Reçu antérieurement,	7,650	7,897
		12,666 [illegible]
Expédié ces trois derniers jours,		
" antérieurement,	7,045	7,0[illegible]
Stock ce soir 27 décembre,		5,6[illegible]

SUCRE—La demande n'a pas été très active, le marché est lourd; mais nous ne voyons pas de baisse dans les prix. Inférieur et ord. 3 1|2, à 3|, ord. 3| bon 3| @ 4c, bon de choix 4 @ 4| de la liv. Point de Ventes sur plantation.

SUCRE DE LA HAVANE—Brun 6 @ 6|c, jaune 7 @ 7|; blanc 8 @ 9| c. la livre.

MELASSE—Point de variations dans les prix; les achats sont faits pour le Nord. En barils de chêne et de cypre de 15 @ 17c. la gallon. Point de vente sur plantation.

FARINE—Le marché languit—Ohio de $4 06 @ $4 37|; Missouri $4 12 @ $4 44, St. Louis $4 50 @ $1 75c. le baril.

PROVISIONS—Porc, cet article est un peu plus ferme. Mess $9 50 @ 10 00; M. O $8 50; prime $7 @ $7 25—Bœuf, cet article est rare, mess en baril $9 50, en demi-baril $5 00; prime $5 50 @ $5 75 le baril. Graisse—Il n'existe presque plus de première qualité, ce qu'il y a est pris pour la Havane @ 6|c. Prix extrêmes pour toutes les qualités 6| @ 7c par liv. Bacon—Jambons 7 @ 7 1|2; épaules 3 1|2 @ 3|c. la livre.

WHISKEY—Rectifié 18c. le gallon.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Point de variations dans nos chiffres, mais un peu moins d'activité; [illegible]—Toile du Kentucky 16 1|2 @ 17|; [illegible] 6 @ 6|c.

CAFE—Rio 6 1|2 @ 8|c. Havane 7 1|2 @ [illegible]; Java 10 1|2 @ 11c 1|2 la liv.